

## AVIS N° AV-2018-072

Événement	Modification de la dénomination sociale d'une société cotée
Valeur(s) concernée(s)	AGMA LAHLOU-TAZI

### - OBJET DE L'AVIS

Modification de la dénomination sociale de "AGMA - LAHLOU TAZI" par "AGMA"

### - REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'économie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n°1955-16 du 4 Juillet 2016 et notamment son article 3.1.1 ;
- Vu la décision de l'assemblée générale extraordinaire de "AGMA - LAHLOU TAZI" du 24/05/2018 et notamment la résolution relative à la modification de la dénomination sociale ;

Il a été décidé ce qui suit :

### - CARACTÉRISTIQUES MODIFIÉES DE LA VALEUR

Date d'effet	08/06/2018
Ticker	AGM
Nouveau libellé	AGMA